



PERSPECTIVES

LE 11-SEPTEMBRE

Une fabuleuse illusion d'optique

Loin de marquer le triomphe de l'islam politique, les attentats du 11-Septembre préfiguraient son échec, dit le spécialiste Olivier Roy. Dix ans plus tard, c'est ce que prouve enfin le printemps arabe.



CHRISTIAN RIOUX

Paris — Avant le 11 septembre 2011, rares étaient ceux qui connaissaient Olivier Roy. Dans les semaines qui ont suivi, ce chercheur du CNRS est pourtant apparu comme l'un des trop rares spécialistes de l'islam. Un spécialiste d'un genre un peu particulier, tout de même. Alors que Ben Laden semait la terreur et que l'Occident découvrait la menace terroriste, neuf ans plus tôt, le chercheur s'obstinait à proclamer *L'Échec de l'islam politique* (Seuil). N'avait-il donc rien vu venir ?

Il aura fallu le printemps arabe pour comprendre que les attentats du 11-Septembre étaient le fruit d'un islamisme qui, faute de représenter une solution de rechange politique pour les peuples arabes, se réfugiait dans le terrorisme.

«Le génie de Ben Laden, c'est d'avoir joué la carte de la mondialisation et de l'avoir fait de façon profondément moderne, dit Roy. Mais, en même temps, Ben Laden a fait ça parce que le radicalisme islamique avait déjà perdu son souffle et qu'il n'était plus une solution de rechange politique viable. Il a donc choisi la fuite en avant. Un premier dépouillement de ce qu'on a trouvé chez Ben Laden montre qu'il avait le contrôle de son organisation, que c'était une petite organisation avec assez peu de moyens mais une intelligence qui lui a permis de se présenter comme l'égal de Bush. Être déclaré ennemi numéro un par la première puissance du monde, n'était-ce pas la consécration?»

Décalage

Dix ans plus tard, le 11-Septembre représente toujours, pour Olivier Roy, deux choses contradictoires: d'abord un tremblement de terre dont on n'a pas fini de sentir les secousses. Mais surtout une fabuleuse illusion d'optique. «Le 11-Septembre a introduit une perception radicalisée de l'islam. Il a permis au gouvernement Bush d'envahir l'Irak et l'Afghanistan, ce qui aurait été impossible autrement. Il semblait confirmer la théorie du choc des civilisations. En même temps, il a créé une énorme illusion d'optique. Dix ans plus tard, le printemps arabe n'a strictement rien à voir avec l'action d'Oussama ben Laden. Pas plus qu'avec celle des panarabistes et des Frères musulmans. Même l'assassinat de Ben Laden n'a guère soulevé les masses arabes. Depuis dix ans, il y a donc eu un décalage extraordinaire entre la perception et la réalité sociopolitique.»

Pendant toutes ces années, l'Occident aurait pris au mot le récit de Ben Laden, selon lequel un conflit en profondeur opposait l'Occident au monde musulman. Un discours qu'on retrouve plus que jamais dans la droite religieuse américai-

ne. Étrangement, en 2001, les néoconservateurs se montraient plus prudents sur ces questions que le Tea Party, explique Roy. «On l'oublie maintenant, mais les néoconservateurs étaient des universalistes, pas des multiculturalistes. Des gens venus de la gauche qui pensaient que la démocratie était faite pour tout le monde. Alors que Samuel Huntington [Le Choc des civilisations] jugeait absurde d'imposer la démocratie à une culture qui ne la connaissait pas. Paul Wolfowitz [ministre adjoint de la Défense] disait au contraire que les musulmans pouvaient parfaitement être des démocrates. L'erreur des néoconservateurs ne fut pas de proposer la démocratisation, mais de l'accompagner d'une intervention militaire. Il devenait alors impossible d'être démocrate et patriote.» Contrairement aux Américains, dit Roy, les dirigeants européens sont restés bloqués sur l'idée que les dictatures étaient le meilleur rempart contre l'islamisme.

La réislamisation

Et pourtant, la réislamisation des pays arabes, en cours depuis quelques décennies, semble contredire ouverte-ment les thèses d'Olivier Roy. En Égypte, en Tunisie, au Maroc, le port du voile est en recrudescence. Si cette islamisation est réelle, reconnaît le chercheur, elle va de pair avec une modernisation de la religiosité. «La modernisation ne vient pas de la laïcisation, mais du vécu religieux qui s'est individualisé. Le port du voile accompagne aujourd'hui chez les femmes la montée de l'individualisme, une meilleure éducation, l'entrée sur le marché du travail, la monogamie et des familles de deux ou trois enfants. La démocratisation des esprits qui a permis le printemps arabe vient justement de cette mutation. Les gens vous disent: "C'est mon choix, ma foi, mon voile". Du coup, ils acceptent plus facilement le choix des autres. On voit en Égypte des filles voilées et non voilées bras dessus, bras dessous. Ce qu'on ne voit pas en Israël entre laïcs et orthodoxes.»

«... ce sont des sociétés très complexes. On ne peut pas s'attendre à ce qu'un nouvel ordre politique naisse dans la sérénité.»

«L'échec politique de l'islamisme tient à ce changement des mentalités, estime Olivier Roy. «Les islamistes n'ont rien à dire en économie. Ils en restent essentiellement aux symboles et réclament, par exemple, l'inscription de l'islam dans la Constitution. Même sur l'application de la charia, ils ne s'entendent pas sur ce que ça veut dire. Entre le Tunisien Rached Ghannouchi, qui dit qu'il faut laisser tomber la charia, et les dirigeants des Frères musulmans égyptiens, il y a un monde.»

Un avenir chaotique ?

Cela ne signifie pas pour autant que le chemin de la démocratie sera facile. «Les pays arabes se sont profondément modernisés. En même temps, ce sont des sociétés très complexes. On ne peut pas s'attendre à ce qu'un nouvel ordre politique naisse dans la sérénité. Si on devrait assister à la mise en place d'un système parlementaire, les premiers Parlements risquent d'être assez conservateurs. Je ne suis pas du tout certain qu'il y aura un raz-de-marée islamiste. Les Frères musulmans

VOIR PAGE B 2: ISLAM



Entrevue avec Sami Aoun

Irak: un projet à peaufiner

Pas plus tard qu'en juillet, l'inspecteur américain pour la reconstruction en Irak a déclaré que l'insécurité y gagnait du terrain. Le constat est émis alors qu'il est prévu que toutes les troupes de combat américaines — 47 000 soldats s'y trouvent toujours — soient rentrées de l'Irak d'ici la fin de l'année. Entrevue avec Sami Aoun, politologue et expert du Moyen-Orient, sur l'état des lieux.

Où en est l'Irak, huit ans après le déclenchement de la guerre en mars 2003? Où s'en va sa «démocratie»?

Les Irakiens sont sortis de la dictature et c'est là le gain historique le plus substantiel. Cela a rendu difficile, voire impossible, le retour à Bagdad d'un régime militaire, tout en fragilisant tous les régimes arabes dictatoriaux! Par contre, la lutte des Irakiens pour un régime démocratique stable avec un partage consensuel du pouvoir, qui solderait l'héritage dictatorial, n'est pas terminée. Même s'ils ont partiellement réussi à réintégrer la composante sunnite dans un pouvoir toujours perçu comme sous domination chiïte, les sunnites se sentent toujours marginalisés.

Les loyautés sectaires pourvoyeuses de violence restent en forte activité. La démocratie irakienne se refonde sur les intérêts confessionnels et communautaires, dans un contexte où le

L'argument

des dictateurs

consistant à

se faire passer

pour les seuls

défenseurs

des intérêts

nationaux ne

convainc plus

autant

qu'auparavant

fléau de cette ébauche de libéralisme reste la corruption — c'est le cancer du nouvel Irak! Voilà qui est loin de fonder la vie sociopolitique sur la notion de citoyenneté démocratique. Sur le plan du système politique, une forte décentralisation a remplacé le pouvoir autoritaire, ce qui est bénéfique en soi pour les régions. Les Kurdes, notamment, en ont profité. Mais, bien qu'on ne puisse parler d'une partition imminente de l'Irak, l'impasse dans les négociations sur les rapports fédératifs reste un obstacle majeur. L'Irak, à l'instar d'autres pays arabes, reste une victime probable des dynamiques séparatistes, qui pourraient faire éclater son unité. D'où l'hésitation de s'engager sérieusement sur la voie du fédéralisme, elle-même perçue comme une forme de partition.

Il y a par ailleurs une plus grande liberté d'expression, comme en témoigne le nombre, inégalé dans la région, de quotidiens, revues et télévisions privées. Mais cette forme de liberté est elle aussi empoisonnée par le sectarisme.

Et la violence ?

En dépit du recul net des attentats et du nombre de victimes, le spectre de la violence sectaire à grande échelle plane toujours. Le nationalisme irakien est «piraté» par des partis confessionnels et ne trouve son ciment que dans l'opposition, voire la haine, envers l'étranger. Cela montre que l'Irak pâtit d'être à la fois un chantier de reconstruction politico-sociale et le lieu des rivalités internes et régionales; impossible de comprendre les dérapages irakiens sans souligner le rôle des voisins — syrien, entre autres — dans son instabilité actuelle.

Cela dit sans disculper les dirigeants irakiens, dont les deux principaux — le premier ministre, Nouri al-Maliki, et le chef de l'opposition, Ayad Allawi — refusent de s'entendre pour stabiliser le pays. En conséquence, les élites irakiennes de la diaspora hésitent à rentrer pour investir et faire profiter le pays de leurs compétences.

Quel rôle joue l'Irak dans la région? A-t-il changé depuis la chute de Saddam?

L'Irak n'est pratiquement préoccupé que par lui-même. Il est davantage un champ de rivalités pour les puissances régionales qu'un acteur jouant dans la cour des autres. La Turquie se donne la liberté de mener des raids sur son sol contre des rebelles kurdes. L'Iran a une influence de plus en plus décisive sur le gouvernement Maliki, en plus de lancer des frappes ciblant les rebelles kurdes et de traquer l'opposition iranienne. Ce qui permet aux Irakiens de négocier l'avenir des troupes américaines en Irak, tout en utilisant leurs alliés irakiens pour venir à la rescousse de leur allié syrien. Les dernières déclarations des politiciens irakiens en faveur du régime syrien vont dans ce sens. Le premier ministre Maliki, à l'instar des régimes iranien et syrien, a qualifié le printemps arabe de complot!

D'un autre côté, le différend avec le Koweït reste inquiétant. Il pèse énormément sur le tissu social du petit pays voisin, qui s'effrite sous la pesanteur des rivalités sunnites-chiïtes.

La droite américaine veut croire qu'il y a un lien de cause à effet entre le renversement de Saddam et le printemps arabe. Qu'en pensez-vous?

VOIR PAGE B 2: IRAK

AGENCE FRANCE-PRESSE

PERSPECTIVES

ÉLECTIONS AU GUATEMALA

Les partisans de la ligne dure sont favoris

MICHEL TAILLE

Les partisans d'une ligne dure face aux narcotraffiquants semblent favoris avant le premier tour des élections générales, dimanche, faisant fi des dérapages de vigiles omniprésents.

Le chauffeur livreur est occupé à décharger les caisses de bouteilles pour approvisionner l'une des innombrables petites boutiques de Ciudad Guatemala. Un rôdeur tend le bras, saisit une bouteille de soda et s'effondre aussitôt en sang. Le garde qui escorte le camion vient de vider son fusil à pompe sur lui.

La scène n'a occupé cet été qu'une colonne dans un quotidien à sensations. Le gardien et le chauffeur ont pris la fuite sans être inquiétés par ce nouvel excès de zèle meurtrier des forces de sécurité privées. Les Guatémaltèques, qui vont se rendre aux urnes dimanche pour le premier tour des élections générales (présidentielle, législative et municipales), survivent dans l'un des pays les plus violents du monde, avec une moyenne de 25 homicides par jour cette année. Ce qui devrait les amener à porter au pouvoir Otto Pérez Molina, un général conservateur à la retraite qui est le grand favori du premier tour et qui a fait campagne sur le thème de la «main de fer» et de la «tolérance zéro».

En attendant, la myriade d'agents aux uniformes parfois non identifiables «fait partie du quotidien», commente le politologue Carlos Vega. En partant le matin, lui-même salué, dans sa guérite, le gardien qui contrôle l'accès de sa rue barrière de chaînes, il laisse ensuite ses enfants dans un collège encadré d'autres cerbères armés, puis il montre son identification à ceux qui protègent l'entrée de son bureau. Le dimanche, il prie dans une église sous surveillance.

Dans tout l'ensemble de ce pays qui compte 14 millions d'habitants, de 140 000 à 200 000 personnes travailleraient comme gardes privés, jusqu'à cinq fois plus que les effectifs cumulés de l'armée et la police. Ils ne sont pas l'apanage des plus riches: dans les campagnes, les camions de victuailles font leur tournée flanqués d'un agent, carabine au poing en évidence. Dans le centre-ville de la capitale, désert la nuit tombée, des adolescents armés de fusil veillent sur des épiceries grillagées. «Il y a beaucoup trop de vols, justifie le propriétaire. On peut se faire tuer pour quelques billets.»

Cette peur des agressions, notamment dans la capitale, où sévissent les gangs juvéniles des Maras, a justifié l'explosion du secteur. «La délinquance tient les Guatémaltèques à genoux», assure Mauricio López, chef de campagne du Parti patriote (PP, droite) d'Otto Pérez. Son candidat présidentiel, le général à poigne Otto Pérez, est le grand favori du premier tour de dimanche, grâce à un discours de «tolérance zéro» face à la violence, qui a fait du pays de 14 millions d'habitants l'un des plus meurtriers du continent, avec 25 homicides par jour. Les groupes de sécurité privée sont un mal nécessaire pour pallier la faiblesse de l'État», défend Mauricio López. Ses équipes, assure-t-il, ont reçu dans le nord du pays des consignes des Zetas, cartel mexicain de la drogue, pour faire campagne sans risquer les balles: identifier leurs véhicules, baisser les vitres teintées... Dans ce contexte, «nous voyons les entreprises de sécurité comme des alliés», poursuit Mauricio López.

Le gouvernement sortant du social-démocrate Alvaro Colom a d'ailleurs déjà cédé à la sous-traitance: des gardiens privés veillent sur les bureaux de douane des postes-frontières. Les entreprises sont devenues des employeurs incontournables. «Chez nous, il n'y a guère de travail, raconte un père de famille d'un département rural: ouvrier agricole en saison, maçon au jour le jour ou agent pour les plus chanceux.» Il a pour sa part satisfait aux tests de sélection d'El Ebano — une des compagnies les plus strictes du pays — et a notamment dû prouver qu'il avait terminé l'école primaire. Assis dans un dortoir d'une cinquantaine de places avec un compagnon, il attend la fin de sa formation dans la capitale pour partir en poste dans une banque de sa région d'origine, satisfait de ce poste «bien payé» (228 euros). El Ebano, estime Hector Cruz, son jeune et policé directeur, serait parmi les rares sociétés en règle: «Il n'y a peut-être que 35 000 gardes privés travaillant dans des groupes légaux», calcule-t-il.

Ce «nombre disproportionné d'entreprises non réglementées» a attiré l'attention de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (Cicig), organe judiciaire unique au monde. Créé par l'ONU en 2007 pour aider à désarticuler les mafias et les escadrons de la mort enkystés dans l'État, l'organisme s'est vite penché sur ces sociétés de surveillance, dont le contrôle a longtemps été confié à une unité de seulement cinq policiers. «Beaucoup d'entre elles sont issues de la guerre civile», rappelle Manuel Garrido, chef d'investigation de l'organisme, dans le siège aux murs d'enceinte renforcés de hautes grilles. En 1996, l'accord de paix signé après 36 ans de conflit a prévu une réduction drastique des effectifs militaires. Mais nombre d'officiers, dont certains sont habitués aux tueries et aux liens avec leurs entreprises.

La Cicig enquête aujourd'hui sur leur implication dans différentes affaires, dont l'exécution de paysans qui demandaient de meilleures conditions de travail dans les grandes propriétés terriennes. D'autres péchés plus véniels, tel le vol de voitures dont les propriétaires n'ont pas voulu payer de «protection», passent presque inaperçus. S'il est élu, Otto Pérez réussira-t-il à contrôler ces encombrants «alliés»? La tâche sera ardue pour le petit État: «Près des frontières, souffle le directeur d'El Ebano, les Zetas tentent de déboucher nos hommes. Ils leur proposent un salaire huit fois plus élevé que le nôtre.»

Libération

QUÉBEC

L'amphithéâtre hanté par les défusions

ISABELLE PORTER

Québec — L'épisode de la prise de bec des maires au conseil d'agglomération de Québec, cette semaine, est venu rappeler que le maire Régis Labeaume a, malgré tout, les coudées franches pour pousser ses projets dans la capitale.

A part les trois élus indépendants au conseil municipal et la croisade judiciaire de Denis de Belleval, le maire fait face à peu d'obstacles politiques et a la voie libre pour faire passer son projet d'amphithéâtre. Et, malgré le fait que les maires des villes défusionnées soient très bruyants dans les médias pour le critiquer, il ne rencontre pas non plus de réelle résistance au niveau de l'agglomération, où l'entente avec Quebecor a été adoptée en un temps record.

Le chef de l'ADQ, Gérard Deltell, déploreait d'ailleurs récemment que Montréal ne puisse pas en dire autant. Le maire de Montréal, disait-il, «n'a pas les outils nécessaires pour agir». Il lui faudrait «des pouvoirs où il n'y aura pas à toujours demander des permissions à gauche et à droite, à toutes les agglomérations, à tous les maires d'agglomération», ajoutait-il. À l'inverse, Régis Labeaume, lui, «n'a pas toutes ces contraintes et peut agir», disait-il.

Attention, note Laurence Bherer, spécialiste des politiques urbaines à l'Université de Montréal. Ce n'est pas l'agglomération qui contraint le maire de Montréal, puisqu'il y détient une mainmise comparable à celle de Québec. «Là où il [M. Deltell] a en partie raison sur Montréal, c'est en ce qui concerne les arrondissements qui, à Montréal, sont beaucoup plus décentralisés qu'à Québec, ce qui force le maire à négocier continuellement.» Mme Bherer se demande en outre si la mainmise du maire Labeaume ne tiendrait pas davantage à la force de son appui populaire et au fait que tant le gouvernement libéral que l'opposition péquiste ont intérêt à soutenir son projet.

Chose certaine, il ne semble pas y avoir beaucoup de négociations à l'agglomération de Québec. Avec un pouvoir proportionnel au poids marginal de leur population dans l'agglomération, les maires de L'Ancienne-Lorette (Emile Loranger) et Saint-Augustin (Marcel

«Ce n'est pas parce qu'on est plus gros qu'on a raison, qu'on peut s'imposer et faire la loi, la pluie et le beau temps!»

Corriveau) agissent comme s'ils étaient condamnés à crier fort dans les médias pour se faire entendre.

À la demande de l'administration Labeaume, qui a voulu faire de l'amphithéâtre de 400 millions un équipement d'agglomération, les villes de L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin vont payer 6 % du projet (contre 44 % pour la ville de Québec et 50 % pour tous les Québécois).

Or les deux hommes se sentent mis de côté et n'ont pas aimé l'attitude du maire Labeaume dans le dossier. Agissant comme si leur orgueil avait été blessé, ils lui ont reproché de ne pas les tenir au courant des négociations avec Quebecor, de les forcer à signer une entente de confidentialité pour avoir accès à certains documents, etc.

«Ce n'est pas parce qu'on est plus gros qu'on a raison, qu'on peut s'imposer et faire la loi, la pluie et le beau temps!», tonnait cette semaine le maire de Saint-Augustin. Ce n'est pas comme ça que ça devrait fonctionner dans une agglomération!»

À cela, le maire Labeaume a rétorqué que, pour avoir voix au chapitre, il faut venir aux séances de l'agglomération, qui sont d'ordinaire boudées par les élus. «Pour avoir de l'info, il faut que vous soyez là, les gars!»

Les dépenses
Les deux maires sont à couteaux tirés avec Régis Labeaume depuis des mois, mais cela n'a rien à voir avec le dossier de l'amphithéâtre. Un différend les oppose quant au partage des dépenses de l'agglomération. Avec ce conflit qui s'enlise dans des poursuites en justice et la résolution du gouvernement Charest à ne pas jouer les arbitres, la structure bancaire héritée des défusions dévoile toutes ces tares au grand jour.

«Le problème aux conseils d'agglomération, c'est que les villes défusionnées constatent qu'elles ont peut-être retrouvé leur identité juridique et leurs pouvoirs, mais que ce n'est pas comme avant les fusions, observe Laurence Bherer. Elles doivent toujours négocier avec le maire de la ville-centre sur la

répartition des coûts d'agglomération.»

Après avoir menacé de contester la légalité du vote sur l'amphithéâtre à l'agglomération, le maire de L'Ancienne-Lorette a reculé cette semaine et a même tenu des propos nuancés sur l'agglomération mercredi. Lors d'un point de presse, il a fait valoir que les réunions d'agglomération étaient inutiles, mais que l'agglomération en elle-même, son partage des compétences en matière d'eau, de transport en commun, lui semblait logique.

Pourvu du même attachement émotif à sa ville que celui qu'avait jadis Andrée Boucher pour Sainte-Foy, cet élu constate toutefois aujourd'hui que la défusion n'a pas été aussi bénéfique qu'on aurait pu le croire pour sa municipalité. Se disant pris à la gorge financièrement en raison du paiement de sa quote-part à l'agglomération, il se prépare à augmenter les taxes foncières de près de 500 \$. Avec une telle hausse, son compte de taxes se comparera désormais à celui de Québec... comme s'il n'avait pas défusionné. Aussi, dans un ultime geste théâtral et pour justifier cette hausse, il a donc décidé de sonder sa population pour savoir si, dans pareil contexte, elle ne souhaiterait pas simplement se joindre à la ville de Québec.

Cette semaine, le maire Loranger s'est servi

de l'État pour faire pression sur un autre dossier. Avec un réel pouvoir, aurait-il vraiment cherché à bloquer l'amphithéâtre? L'amphithéâtre aurait-il été réalisable dans la métropole aux nombreux maires d'arrondissement? Ou dans une structure politique davantage contraignante? De toute évidence, le maire Labeaume estime faire face à suffisamment d'opposition pour ne pas s'encombrer de nouvelles embûches.

En réponse au maire de Saint-Augustin, qui répétait cette semaine qu'on aurait dû faire de l'amphithéâtre un équipement métropolitain (incluant aussi Lévis et les MRC voisines), le maire Labeaume a sous-entendu que cela aurait tué le projet. «Faire de ce dossier-là un dossier métropolitain, c'était faire le choix de ne jamais avoir de projet. Tout le monde le sait.»

Pourquoi? «Je vais faire un parallèle», précise son attaché de presse, Paul-Christian Nolin. «Il y a quelques années, quand on a voulu sauver le jardin zoologique, il n'y a rien qui a fonctionné à cause du fait que ça prenait l'accord de tout un chacun», dit-il en évoquant la Communauté métropolitaine. Selon lui, c'est ce qui arrive quand on «multiplie les gens qui peuvent avoir raison de te dire non».



CLÉMENT ALLARD LE DEVOIR

Le maire Labeaume lors de la conférence de presse annonçant la conclusion d'une entente avec Quebecor

Le maire Labeaume lors de la conférence de presse annonçant la conclusion d'une entente avec Quebecor

Après avoir menacé de contester la légalité du vote sur l'amphithéâtre à l'agglomération, le maire de L'Ancienne-Lorette a reculé cette semaine et a même tenu des propos nuancés sur l'agglomération mercredi. Lors d'un point de presse, il a fait valoir que les réunions d'agglomération étaient inutiles, mais que l'agglomération en elle-même, son partage des compétences en matière d'eau, de transport en commun, lui semblait logique.

Pourvu du même attachement émotif à sa ville que celui qu'avait jadis Andrée Boucher pour Sainte-Foy, cet élu constate toutefois aujourd'hui que la défusion n'a pas été aussi bénéfique qu'on aurait pu le croire pour sa municipalité. Se disant pris à la gorge financièrement en raison du paiement de sa quote-part à l'agglomération, il se prépare à augmenter les taxes foncières de près de 500 \$. Avec une telle hausse, son compte de taxes se comparera désormais à celui de Québec... comme s'il n'avait pas défusionné. Aussi, dans un ultime geste théâtral et pour justifier cette hausse, il a donc décidé de sonder sa population pour savoir si, dans pareil contexte, elle ne souhaiterait pas simplement se joindre à la ville de Québec.

Cette semaine, le maire Loranger s'est servi

de l'État pour faire pression sur un autre dossier. Avec un réel pouvoir, aurait-il vraiment cherché à bloquer l'amphithéâtre?

L'amphithéâtre aurait-il été réalisable dans la métropole aux nombreux maires d'arrondissement? Ou dans une structure politique davantage contraignante? De toute évidence, le maire Labeaume estime faire face à suffisamment d'opposition pour ne pas s'encombrer de nouvelles embûches.

En réponse au maire de Saint-Augustin, qui répétait cette semaine qu'on aurait dû faire de l'amphithéâtre un équipement métropolitain (incluant aussi Lévis et les MRC voisines), le maire Labeaume a sous-entendu que cela aurait tué le projet. «Faire de ce dossier-là un dossier métropolitain, c'était faire le choix de ne jamais avoir de projet. Tout le monde le sait.»

Pourquoi? «Je vais faire un parallèle», précise son attaché de presse, Paul-Christian Nolin. «Il y a quelques années, quand on a voulu sauver le jardin zoologique, il n'y a rien qui a fonctionné à cause du fait que ça prenait l'accord de tout un chacun», dit-il en évoquant la Communauté métropolitaine. Selon lui, c'est ce qui arrive quand on «multiplie les gens qui peuvent avoir raison de te dire non».

Cette semaine, le maire Loranger s'est servi

de l'État pour faire pression sur un autre dossier. Avec un réel pouvoir, aurait-il vraiment cherché à bloquer l'amphithéâtre?

L'amphithéâtre aurait-il été réalisable dans la métropole aux nombreux maires d'arrondissement? Ou dans une structure politique davantage contraignante? De toute évidence, le maire Labeaume estime faire face à suffisamment d'opposition pour ne pas s'encombrer de nouvelles embûches.

En réponse au maire de Saint-Augustin, qui répétait cette semaine qu'on aurait dû faire de l'amphithéâtre un équipement métropolitain (incluant aussi Lévis et les MRC voisines), le maire Labeaume a sous-entendu que cela aurait tué le projet. «Faire de ce dossier-là un dossier métropolitain, c'était faire le choix de ne jamais avoir de projet. Tout le monde le sait.»

Pourquoi? «Je vais faire un parallèle», précise son attaché de presse, Paul-Christian Nolin. «Il y a quelques années, quand on a voulu sauver le jardin zoologique, il n'y a rien qui a fonctionné à cause du fait que ça prenait l'accord de tout un chacun», dit-il en évoquant la Communauté métropolitaine. Selon lui, c'est ce qui arrive quand on «multiplie les gens qui peuvent avoir raison de te dire non».

Après avoir menacé de contester la légalité du vote sur l'amphithéâtre à l'agglomération, le maire de L'Ancienne-Lorette a reculé cette semaine et a même tenu des propos nuancés sur l'agglomération mercredi. Lors d'un point de presse, il a fait valoir que les réunions d'agglomération étaient inutiles, mais que l'agglomération en elle-même, son partage des compétences en matière d'eau, de transport en commun, lui semblait logique.

Pourvu du même attachement émotif à sa ville que celui qu'avait jadis Andrée Boucher pour Sainte-Foy, cet élu constate toutefois aujourd'hui que la défusion n'a pas été aussi bénéfique qu'on aurait pu le croire pour sa municipalité. Se disant pris à la gorge financièrement en raison du paiement de sa quote-part à l'agglomération, il se prépare à augmenter les taxes foncières de près de 500 \$. Avec une telle hausse, son compte de taxes se comparera désormais à celui de Québec... comme s'il n'avait pas défusionné. Aussi, dans un ultime geste théâtral et pour justifier cette hausse, il a donc décidé de sonder sa population pour savoir si, dans pareil contexte, elle ne souhaiterait pas simplement se joindre à la ville de Québec.

Cette semaine, le maire Loranger s'est servi

de l'État pour faire pression sur un autre dossier. Avec un réel pouvoir, aurait-il vraiment cherché à bloquer l'amphithéâtre?

L'amphithéâtre aurait-il été réalisable dans la métropole aux nombreux maires d'arrondissement? Ou dans une structure politique davantage contraignante? De toute évidence, le maire Labeaume estime faire face à suffisamment d'opposition pour ne pas s'encombrer de nouvelles embûches.

En réponse au maire de Saint-Augustin, qui répétait cette semaine qu'on aurait dû faire de l'amphithéâtre un équipement métropolitain (incluant aussi Lévis et les MRC voisines), le maire Labeaume a sous-entendu que cela aurait tué le projet. «Faire de ce dossier-là un dossier métropolitain, c'était faire le choix de ne jamais avoir de projet. Tout le monde le sait.»

Pourquoi? «Je vais faire un parallèle», précise son attaché de presse, Paul-Christian Nolin. «Il y a quelques années, quand on a voulu sauver le jardin zoologique, il n'y a rien qui a fonctionné à cause du fait que ça prenait l'accord de tout un chacun», dit-il en évoquant la Communauté métropolitaine. Selon lui, c'est ce qui arrive quand on «multiplie les gens qui peuvent avoir raison de te dire non».

Cette semaine, le maire Loranger s'est servi

de l'État pour faire pression sur un autre dossier. Avec un réel pouvoir, aurait-il vraiment cherché à bloquer l'amphithéâtre?

L'amphithéâtre aurait-il été réalisable dans la métropole aux nombreux maires d'arrondissement? Ou dans une structure politique davantage contraignante? De toute évidence, le maire Labeaume estime faire face à suffisamment d'opposition pour ne pas s'encombrer de nouvelles embûches.

En réponse au maire de Saint-Augustin, qui répétait cette semaine qu'on aurait dû faire de l'amphithéâtre un équipement métropolitain (incluant aussi Lévis et les MRC voisines), le maire Labeaume a sous-entendu que cela aurait tué le projet. «Faire de ce dossier-là un dossier métropolitain, c'était faire le choix de ne jamais avoir de projet. Tout le monde le sait.»

Pourquoi? «Je vais faire un parallèle», précise son attaché de presse, Paul-Christian Nolin. «Il y a quelques années, quand on a voulu sauver le jardin zoologique, il n'y a rien qui a fonctionné à cause du fait que ça prenait l'accord de tout un chacun», dit-il en évoquant la Communauté métropolitaine. Selon lui, c'est ce qui arrive quand on «multiplie les gens qui peuvent avoir raison de te dire non».

Cette semaine, le maire Loranger s'est servi

de l'État pour faire pression sur un autre dossier. Avec un réel pouvoir, aurait-il vraiment cherché à bloquer l'amphithéâtre?

L'amphithéâtre aurait-il été réalisable dans la métropole aux nombreux maires d'arrondissement? Ou dans une structure politique davantage contraignante? De toute évidence, le maire Labeaume estime faire face à suffisamment d'opposition pour ne pas s'encombrer de nouvelles embûches.

En réponse au maire de Saint-Augustin, qui répétait cette semaine qu'on aurait dû faire de l'amphithéâtre un équipement métropolitain (incluant aussi Lévis et les MRC voisines), le maire Labeaume a sous-entendu que cela aurait tué le projet. «Faire de ce dossier-là un dossier métropolitain, c'était faire le choix de ne jamais avoir de projet. Tout le monde le sait.»

Pourquoi? «Je vais faire un parallèle», précise son attaché de presse, Paul-Christian Nolin. «Il y a quelques années, quand on a voulu sauver le jardin zoologique, il n'y a rien qui a fonctionné à cause du fait que ça prenait l'accord de tout un chacun», dit-il en évoquant la Communauté métropolitaine. Selon lui, c'est ce qui arrive quand on «multiplie les gens qui peuvent avoir raison de te dire non».

Cette semaine, le maire Loranger s'est servi

de l'État pour faire pression sur un autre dossier. Avec un réel pouvoir, aurait-il vraiment cherché à bloquer l'amphithéâtre?

L'amphithéâtre aurait-il été réalisable dans la métropole aux nombreux maires d'arrondissement? Ou dans une structure politique davantage contraignante? De toute évidence, le maire Labeaume estime faire face à suffisamment d'opposition pour ne pas s'encombrer de nouvelles embûches.

En réponse au maire de Saint-Augustin, qui répétait cette semaine qu'on aurait dû faire de l'amphithéâtre un équipement métropolitain (incluant aussi Lévis et les MRC voisines), le maire Labeaume a sous-entendu que cela aurait tué le projet. «Faire de ce dossier-là un dossier métropolitain, c'était faire le choix de ne jamais avoir de projet. Tout le monde le sait.»

Pourquoi? «Je vais faire un parallèle», précise son attaché de presse, Paul-Christian Nolin. «Il y a quelques années, quand on a voulu sauver le jardin zoologique, il n'y a rien qui a fonctionné à cause du fait que ça prenait l'accord de tout un chacun», dit-il en évoquant la Communauté métropolitaine. Selon lui, c'est ce qui arrive quand on «multiplie les gens qui peuvent avoir raison de te dire non».

Cette semaine, le maire Loranger s'est servi

de l'État pour faire pression sur un autre dossier. Avec un réel pouvoir, aurait-il vraiment cherché à bloquer l'amphithéâtre?

L'amphithéâtre aurait-il été réalisable dans la métropole aux nombreux maires d'arrondissement? Ou dans une structure politique davantage contraignante? De toute évidence, le maire Labeaume estime faire face à suffisamment d'opposition pour ne pas s'encombrer de nouvelles embûches.

En réponse au maire de Saint-Augustin, qui répétait cette semaine qu'on aurait dû faire de l'amphithéâtre un équipement métropolitain (incluant aussi Lévis et les MRC voisines), le maire Labeaume a sous-entendu que cela aurait tué le projet. «Faire de ce dossier-là un dossier métropolitain, c'était faire le choix de ne jamais avoir de projet. Tout le monde le sait.»

Pourquoi? «Je vais faire un parallèle», précise son attaché de presse, Paul-Christian Nolin. «Il y a quelques années, quand on a voulu sauver le jardin zoologique, il n'y a rien qui a fonctionné à cause du fait que ça prenait l'accord de tout un chacun», dit-il en évoquant la Communauté métropolitaine. Selon lui, c'est ce qui arrive quand on «multiplie les gens qui peuvent avoir raison de te dire non».

Cette semaine, le maire Loranger s'est servi

de l'État pour faire pression sur un autre dossier. Avec un réel pouvoir, aurait-il vraiment cherché à bloquer l'amphithéâtre?

L'amphithéâtre aurait-il été réalisable dans la métropole aux nombreux maires d'arrondissement? Ou dans une structure politique davantage contraignante? De toute évidence, le maire Labeaume estime faire face à suffisamment d'opposition pour ne pas s'encombrer de nouvelles embûches.

En réponse au maire de Saint-Augustin, qui répétait cette semaine qu'on aurait dû faire de l'amphithéâtre un équipement métropolitain (incluant aussi Lévis et les MRC voisines), le maire Labeaume a sous-entendu que cela aurait tué le projet. «Faire de ce dossier-là un dossier métropolitain, c'était faire le choix de ne jamais avoir de projet. Tout le monde le sait.»

Pourquoi? «Je vais faire un parallèle», précise son attaché de presse, Paul-Christian Nolin. «Il y a quelques années, quand on a voulu sauver le jardin zoologique, il n'y a rien qui a fonctionné à cause du fait que ça prenait l'accord de tout un chacun», dit-il en évoquant la Communauté métropolitaine. Selon lui, c'est ce qui arrive quand on «multiplie les gens qui peuvent avoir raison de te dire non».

Cette semaine, le maire Loranger s'est servi

de l'État pour faire pression sur un autre dossier. Avec un réel pouvoir, aurait-il vraiment cherché à bloquer l'amphithéâtre?

L'amphithéâtre aurait-il été réalisable dans la métropole aux nombreux maires d'arrondissement? Ou dans une structure politique davantage contraignante? De toute évidence, le maire Labeaume estime faire face à suffisamment d'opposition pour ne pas s'encombrer de nouvelles embûches.

En réponse au maire de Saint-Augustin, qui répétait cette semaine qu'on aurait dû faire de l'amphithéâtre un équipement métropolitain (incluant aussi Lévis et les MRC voisines), le maire Labeaume a sous-entendu que cela aurait tué le projet. «Faire de ce dossier-là un dossier métropolitain, c'était faire le choix de ne jamais avoir de projet. Tout le monde le sait.»

Pourquoi? «Je vais faire un parallèle», précise son attaché de presse, Paul-Christian Nolin. «Il y a quelques années, quand on a voulu sauver le jardin zoologique, il n'y a rien qui a fonctionné à cause du fait que ça prenait l'accord de tout un chacun», dit-il en évoquant la Communauté métropolitaine. Selon lui, c'est ce qui arrive quand on «multiplie les gens qui peuvent avoir raison de te dire non».

Cette semaine, le maire Loranger s'est servi

de l'État pour faire pression sur un autre dossier. Avec un réel pouvoir, aurait-il vraiment cherché à bloquer l'amphithéâtre?

L'amphithéâtre aurait-il été réalisable dans la métropole aux nombreux maires d'arrondissement? Ou dans une structure politique davantage contraignante? De toute évidence, le maire Labeaume estime faire face à suffisamment d'opposition pour ne pas s'encombrer de nouvelles embûches.

En réponse au maire de Saint-Augustin, qui répétait cette semaine qu'on aurait dû faire de l'amphithéâtre un équipement métropolitain (incluant aussi Lévis et les MRC voisines), le maire Labeaume a sous-entendu que cela aurait tué le projet. «Faire de ce dossier-là un dossier métropolitain, c'était faire le choix de ne jamais avoir de projet. Tout le monde le sait.»

Pourquoi? «Je vais faire un parallèle», précise son attaché de presse, Paul-Christian Nolin. «Il y a quelques années, quand on a voulu sauver le jardin zoologique, il n'y a rien qui a fonctionné à cause du fait que ça prenait l'accord de tout un chacun», dit-il en évoquant la Communauté métropolitaine. Selon lui, c'est ce qui arrive quand on «multiplie les gens qui peuvent avoir raison de te dire non».

Cette semaine, le maire Loranger s'est servi

de l'État pour faire pression sur un autre dossier. Avec un réel pouvoir, aurait-il vraiment cherché à bloquer l'amphithéâtre?

L'amphithéâtre aurait-il été réalisable dans la métropole aux nombreux maires d'arrondissement? Ou dans une structure politique davantage contraignante? De toute évidence, le maire Labeaume estime faire face à suffisamment d'opposition pour ne pas s'encombrer de nouvelles embûches.

En réponse au maire de Saint-Augustin, qui répétait cette semaine qu'on aurait dû faire de l'amphithéâtre un équipement métropolitain (incluant aussi Lévis et les MRC voisines), le maire Labeaume a sous-entendu que cela aurait tué le projet. «Faire de ce dossier-là un dossier métropolitain, c'était faire le choix de ne jamais avoir de projet. Tout le monde le sait.»

Pourquoi? «Je vais faire un parallèle», précise son attaché de presse, Paul-Christian Nolin. «Il y a quelques années, quand on a voulu sauver le jardin zoologique, il n'y a rien qui a fonctionné à cause du fait que ça prenait l'accord de tout un chacun», dit-il en évoquant la Communauté métropolitaine. Selon lui, c'est ce qui arrive quand on «multiplie les gens qui peuvent avoir raison de te dire non».

Cette semaine, le maire Loranger s'est servi

de l'État pour faire pression sur un autre dossier. Avec un réel pouvoir, aurait-il vraiment cherché à bloquer l'amphithéâtre?

L'amphithéâtre aurait-il été réalisable dans la métropole aux nombreux maires d'arrondissement? Ou dans une structure politique davantage contraignante? De toute évidence, le maire Labeaume estime faire face à suffisamment d'opposition pour ne pas s'encombrer de nouvelles embûches.

En réponse au maire de Saint-Augustin, qui répétait cette semaine qu'on aurait dû faire de l'amphithéâtre un équipement métropolitain (incluant aussi Lévis et les MRC voisines), le maire Labeaume a sous-entendu que cela aurait tué le projet. «Faire de ce dossier-là un dossier métropolitain, c'était faire le choix de ne jamais avoir de projet. Tout le monde le sait.»

Pourquoi? «Je vais faire un parallèle», précise son attaché de presse, Paul-Christian Nolin. «Il y a quelques années, quand on a voulu sauver le jardin zoologique, il n'y a rien qui a fonctionné à cause du fait que ça prenait l'accord de tout un chacun», dit-il en évoquant la Communauté métropolitaine. Selon lui, c'est ce qui arrive quand on «multiplie les gens qui peuvent avoir raison de te dire non».

Cette semaine, le maire Loranger s'est servi

de l'État pour faire pression sur un autre dossier. Avec un réel pouvoir, aurait-il vraiment cherché à bloquer l'amphithéâtre?

L'amphithéâtre aurait-il été réalisable dans la métropole aux nombreux maires d'arrondissement? Ou dans une structure politique davantage contraignante? De toute évidence, le maire Labeaume estime faire face à suffisamment d'opposition pour ne pas s'encombrer de nouvelles embûches.

En réponse au maire de Saint-Augustin, qui répétait cette semaine qu'on aurait dû faire de l'amphithéâtre un équipement métropolitain (incluant aussi Lévis et les MRC voisines), le maire Labeaume a sous-entendu que cela aurait tué le projet. «Faire de ce dossier-là un dossier métropolitain, c'était faire le choix de ne jamais avoir de projet. Tout le monde le sait.»

Pourquoi? «Je vais faire un parallèle», précise son attaché de presse, Paul-Christian Nolin. «Il y a quelques années, quand on a voulu sauver le jardin zoologique, il n'y a rien qui a fonctionné à cause du fait que ça prenait l'accord de tout un chacun», dit-il en évoquant la Communauté métropolitaine. Selon lui, c'est ce qui arrive quand on «multiplie les gens qui peuvent avoir raison de te dire non».

Cette semaine, le maire Loranger s'est servi

de l'État pour faire pression sur un autre dossier. Avec un réel pouvoir, aurait-il vraiment cherché à bloquer l'amphithéâtre?

L'amphithéâtre aurait-il été réalisable dans la métropole aux nombreux maires d'arrondissement? Ou dans une structure politique davantage contraignante? De toute évidence, le maire Labeaume estime faire face à suffisamment d'opposition pour ne pas s'encombrer de nouvelles embûches.

En réponse au maire de Saint-Augustin, qui répétait cette semaine qu'on aurait dû faire de l'amphithéâtre un équipement métropolitain (incluant aussi Lévis et les MRC voisines), le maire Labeaume a sous-entendu que cela aurait tué le projet. «Faire de ce dossier-là un dossier métropolitain, c'était faire le choix de ne jamais avoir de projet. Tout le monde le sait.»

Pourquoi? «Je vais faire un parallèle», précise son attaché de presse, Paul-Christian Nolin. «Il y a quelques années, quand on a voulu sauver le jardin zoologique, il n'y a rien qui a fonctionné à cause du fait que ça prenait l'accord de tout un chacun», dit-il en évoquant la Communauté métropolitaine. Selon lui, c'est ce qui arrive quand on «multiplie les gens qui peuvent avoir raison de te dire non».

Cette semaine, le maire Loranger s'est servi

PERSPECTIVES



MARK BLINCH REUTERS

Les maîtres de Queen's Park, les libéraux de Dalton McGuinty, seraient parvenus à réduire l'écart qui les sépare des conservateurs.

ONTARIO

Dalton McGuinty coincé entre la gauche et la droite

L'Ontario va aux urnes le 6 octobre prochain, la première élection tenue à date fixe dans cette province. La victoire du conservateur Tim Hudak, prédite par les sondages le printemps dernier, ne serait plus dans la poche, malgré un gouvernement libéral fatigué dirigé par un chef peu populaire. Les partis sont au coude-à-coude en ce début de campagne, qui peut faire toute la différence.

MANON CORNELLIER

Les partis ontariens n'ont pas attendu le coup de départ officiel de la campagne, mercredi dernier, pour lancer les hostilités. Lors de la dernière partie de la finale de la Coupe Stanley, en juin, les conservateurs de Tim Hudak s'offraient une publicité coup-de-poing pour attaquer la crédibilité du premier ministre sortant, Dalton McGuinty.

Le ton était donné. Au sobriquet de «Tax Man» affublé à son chef, le Parti libéral a répondu en vantant le bilan et la solidité de M. McGuinty, mais en attaquant aussi le chef conservateur, dont on a mis en relief les contradictions, les virages à 180 degrés, le passé au sein du gouvernement Harris et le manque d'expérience. La recette, en fait, des conservateurs fédéraux: jouer la carte de la stabilité tout en définissant négativement un adversaire encore méconnu du public.

Et il semble que cela ait fonctionné. Au début de l'été, un sondage Ipsos Reid donnait 41 % des appuis au Parti conservateur, comparativement à 22 % aux libéraux. Des sondages récents ne donnent plus que quatre à cinq points d'avance à Tim Hudak, à peine plus que la marge d'erreur. Ainsi, la dernière enquête Nanos, réalisée une semaine avant le déclenchement des élections, donne 35,4 % d'appuis au PC, 31,9 % au PL et 22,8 % au NPD.

«Les publicités négatives des libéraux ont forgé une partie de l'opinion au sujet de Tim Hudak. On le voit dans les mots pour le décrire qu'utilisent les personnes sondées et qui disent avoir une opinion de lui — seulement 40 % environ», explique Nik Nanos, de la firme de sondages du même nom. En revanche, le thème des taxes, que poussent les conservateurs, prend forme aussi, puisque c'est le seul enjeu qui a gagné en importance dans les dernières enquêtes de Nanos.

Changement

Les libéraux font face à un fort désir de changement. Les sondages le disent. Les politologues Luc Turgeon, de l'Université d'Ottawa, et Cheryl Collier, de l'Université de Windsor, notent que les conditions sont réunies pour inciter les électeurs à refuser un troisième mandat aux libéraux. L'économie ontarienne, qui a beaucoup souffert de la récession et du déclin du secteur manufacturier, est encore fragile. De nouvelles taxes sont entrées en vigueur. La politique énergétique et économique du gouvernement a entraîné une flambée des prix de l'énergie. Le système de santé a des ratés. Le gouvernement est usé, le premier ministre, terne et impopulaire.

Mais ses adversaires sont encore verts. Le conservateur Tim Hudak et la néodémocrate Andrea Horwath en sont à leur première campagne. M. Hudak soutient qu'on ne peut faire confiance au chef libéral, mais, lorsqu'on demande aux Ontariens qui ferait le meilleur premier ministre, M. McGuinty emporte la mise. «Si M. Hudak en était à sa seconde élection et que lui et ses politiques étaient mieux connus, il serait pratiquement assuré de la victoire», croit Cheryl Collier. «Étant donné la situation économique, il devrait avoir l'avantage. Ce devrait être une élection que, en temps normal, le PC remporte [...], mais les libéraux ont habilement semé le doute sur M. Hudak», pense Luc Turgeon.

Enjeux flous

Bien que l'économie et la santé continuent de dominer le palmarès des enjeux qui préoccupent



Dalton McGuinty

REUTERS

les citoyens, aucun programme ni aucun chef ne soulèvent l'enthousiasme, note Cheryl Collier. Tous les partis ont adopté la recette qui a fait le succès des conservateurs fédéraux: des programmes construits autour de promesses alléchantes pour des clientèles bien ciblées et, bien sûr, électoralement rentables.

L'introduction, l'an dernier, de la taxe de vente harmonisée (TVH), assortie de crédits d'impôt, suscite la grogne parce que plusieurs produits et services autrefois exemptés de la taxe de vente provinciale se retrouvent aujourd'hui taxés. Conservateurs et néodémocrates ont protesté et s'en servent pour rappeler que Dalton McGuinty a promis à chaque élection de ne pas hausser les taxes, promesse qu'il a trahie une fois élu. Mais aucun des deux partis ne propose de l'abolir (ni d'effacer la prime santé imposée durant le premier mandat libéral). Ils se limitent à promettre de ne plus imposer la TVH sur les factures d'électricité et de chauffage.

La situation financière de la province est incertaine. Le déficit pour cette année, établi à 16 milliards il y a quelques semaines, a été revu à la baisse (15 milliards) par les libéraux au moment de la divulgation de leur programme. L'opposition crie à la manipulation, mais aucun parti, libéraux compris, ne dit avec clarté ce qu'il fera pour éliminer le déficit d'ici 2018, une échéance qui fait l'objet d'un consensus.

Les libéraux promettent de garder le cap sur l'éducation et la diversification économique avec des promesses comme toute modestes. Les conservateurs s'engagent à réduire les taxes, à maintenir et même augmenter les budgets de la santé et de l'éducation (et certains programmes qu'ils contestaient par le passé) et à sabrer ailleurs, sans trop dire comment. Le NPD envisage certaines hausses de taxes et de nouvelles dépenses.

Le spectre des compressions budgétaires flotte toutefois dans l'air sans que personne sache trop comment il se matérialisera, puisque personne n'en parle. Là comme ailleurs, les partis jouent la carte de la confiance, les libéraux plus que tous les autres. Ils ne ratent pas une occasion de rappeler les coupes sombres des années Harris et le discours inspiré du Tea Party que tiennent certains candidats conservateurs. Mais peu importe qui gagnera, avertit le politologue Robert Drummond, de l'Université York, il devra procéder à des coupes.

Nouvelles variables

Les libéraux ont un défi de plus que les conservateurs. Si ces derniers ne peuvent que se réjouir de la vigueur inattendue du NPD, les libéraux, eux, s'en inquiètent, car cela affecte leurs appuis. Alors, pendant que Tim Hudak n'en a que pour Dalton McGuinty, ce dernier, lui, doit tirer à gauche et à droite.

Il y a une autre inconnue dans cette course. La victoire de Rob Ford à la mairie de Toronto et les gains conservateurs faits dans cette ville, le 2 mai dernier, ont suscité bien des conjectures sur leur effet d'entraînement lors des élections provinciales.

Le premier ministre Stephen Harper a lui-même souhaité un tour du chapeau de la droite dans la province. Mais Cheryl Collier en doute. «Chaque élection a sa dynamique propre. Les gens ne votent pas de façon idéologique.»

Le défi des partis est d'arriver à se démarquer de leurs adversaires de manière très claire, de transformer le combat de personnalités en choix plus fondamental. Comme lors de la campagne provinciale de 2007, où la promesse du chef conservateur John Tory de financer les écoles religieuses avait coulé son parti.

Les libéraux pourraient-ils goûter à la même médecine cette année? Au cours de la première semaine de campagne, les conservateurs ont tenté d'exploiter à leur avantage une promesse libérale d'aider financièrement des employeurs qui embaucheraient certaines catégories de professionnels immigrants vivant en Ontario depuis cinq ans ou moins. M. Hudak a accusé ses adversaires de vouloir aider les «travailleurs étrangers» — un qualificatif qui lui a valu d'être rabroué par John Tory — au détriment des autres chômeurs ontariens. Bien que le projet libéral ait alimenté la critique, le ton de M. Hudak lui a valu de se faire accuser de jouer la carte de l'intolérance.

Cet affrontement sera-t-il celui qui fera la différence? Il est encore trop tôt pour le dire. Mais, si aucun parti ne prend solidement les devants, l'Ontario pourrait se retrouver avec un gouvernement minoritaire le 7 octobre prochain.

Les libéraux détenaient 70 des 107 sièges au moment de la dissolution, les conservateurs, 25, et les néodémocrates, 10. Deux sièges étaient vacants.

Comme les autres



MICHEL DAVID

En février 2010, le nouveau chef de l'ADQ, Gérard Deltell, avait accordé à mon collègue Robert Dutrisac, du *Devoir*, une longue entrevue dans laquelle il apparaissait comme un véritable patriote canadien.

À l'époque, M. Deltell faisait campagne pour rebaptiser le boulevard Henri-IV, à Québec, «autoroute de la Bravoure», en hommage aux soldats de la base de Valcartier qui se battaient en Afghanistan. M. Deltell reconnaissait avoir voté pour le Non au référendum de 1995 et il promettait bien de récidiver s'il devait y en avoir un autre. Il trouvait également le premier ministre Charest beaucoup trop agressif envers Ottawa.

Très satisfait du compte rendu de cette entrevue, il l'avait porté à l'attention du premier ministre Charest au cours de la période de questions orales à l'Assemblée nationale. Manifestement peu impressionné, M. Charest lui avait prêté que cet article reviendrait à hanter.

Comme pour lui donner raison, quelqu'un dans l'entourage de François Legault a glissé récemment à un journaliste que M. Deltell était «trop fédéraliste» à son goût. Le reproche étonne un peu, même s'il peut sonner agréablement aux oreilles des péquistes qui désertent leur ancien parti en masse. S'il veut attirer des fédéralistes, qui ne semblent pas se bousculer au portillon, M. Deltell pourrait faire un très bon exemple.

Contrairement à M. Legault, le chef de l'ADQ a au moins eu la franchise d'afficher clairement ses couleurs. Jean-Marc Fournier a raison: c'est trop facile pour l'ancien ténor péquiste, qui ne jurait que par un «programme de pays», de dire qu'il ne veut plus parler de souveraineté, tout en laissant entendre à ceux qui la souhaitent qu'il y croit toujours.

Les Québécois sont certainement en droit de savoir si l'homme qui aspire à les gouverner trouve avantageux de faire partie du Canada. Sinon, comment pourra-t-on apprécier la sincérité de la coopération qu'il devra nécessairement avoir avec le reste du pays?

◆ ◆ ◆

Dans les premiers volets de son programme, il lui était relativement facile de faire abstraction de la question nationale, quitte à faire quelques pirouettes pour réconcilier son nouveau discours avec l'ancien. On devrait aisément convenir que le fédéralisme canadien n'est pas un obstacle à la multiplication des groupes de médecine familiale ou à l'évaluation de la performance des enseignants.

C'est une toute autre affaire en matière de langue et de culture. À la différence des libéraux, qui pratiquent l'aveuglement volontaire depuis leur arrivée au pouvoir, la CAQ fait un constat lucide: le français se porte mal au Québec, surtout à Montréal. «Un nouveau souffle doit être donné à l'effort de francisation du Québec entrepris il y a près de trois décennies», reconnaît-on. Le souffle risque cependant d'être court.

Il ne fallait pas s'attendre à ce qu'un groupe dirigé par deux hommes d'affaires impose la francisation aux petites entreprises. À cet égard, la position de la CAQ, basée essentiellement sur l'incitation, est simplement un peu moins molle que celle des libéraux.

La «pause» suggérée en matière d'immigration et l'augmentation des ressources consacrées à l'intégration des nouveaux arrivants seraient certainement les bienvenues, mais elles n'annuleraient qu'en partie l'effet des politiques fédérales et le poids d'un État qui fait activement la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme.

La CAQ reconnaît d'emblée que la diminution accélérée du nombre de francophones dans le reste du pays constitue un sérieux handicap, qui ira inévitablement en s'aggravant, mais elle n'en tire aucune conclusion.

Outre l'utilisation de la clause dérogatoire pour éliminer les écoles passerelles, en quoi consisterait la souveraineté linguistique évoquée par M. Legault, qui a bien précisé qu'il ne fallait pas la confondre avec la souveraineté culturelle, plus exigeante, réclamée jadis par Robert Bourassa?

La Loi sur les langues officielles ne s'appliquerait plus au Québec? Les institutions fédérales et les entreprises à chartre fédérale œuvrant sur son territoire seraient désormais soumises aux dispositions de la Charte de la langue française? Et si Ottawa refusait? Même en position minoritaire, Stephen Harper avait fait la sourde oreille aux demandes du Bloc québécois et du NPD. Pourquoi serait-il plus réceptif à celles de M. Legault?

◆ ◆ ◆

L'irritation grandissante de ses futurs adversaires, péquistes comme libéraux, est tout à fait justifiée. Sous prétexte que la «coalition» qu'il dirige n'est pas un parti, M. Legault évite les sujets embarrassants, se contentant de lancer des bribes de programme ici et là, avant de disparaître jusqu'au prochain spectacle. Ce n'est même pas qu'il patine: il refuse tout simplement d'embarquer sur la patinoire.

En revanche, il ne se gêne pas pour monter une organisation et recruter des candidats. Il assure que le financement de la CAQ respecte volontairement les règles auxquelles sont assujettis les partis politiques. On peut toujours le croire sur parole, mais il n'y a aucun moyen de vérifier s'il triche ou non.

«Il n'y a personne au Québec qui peut croire que M. Legault n'est pas un acteur de la scène politique québécoise», a dit le nouveau ministre des Transports, Pierre Moreau. Sur ce point, les sondages lui donnent entièrement raison.

Les libéraux sont peut-être mal placés pour donner des leçons d'éthique, mais M. Legault lui-même n'a pas intérêt à donner l'impression que, avant même d'exister officiellement, son parti est déjà comme les autres.

Collaboratrice du Devoir

ÉDITORIAL

Le 11 septembre 2011

Après Bush et Ben Laden

Il y aura dix ans demain, les États-Unis vivaient l'horreur en direct. Deux avions détournés par des commandos d'al-Qaïda frappaient les deux tours jumelles du World Trade Center de New York. La manchette du *Devoir* du lendemain disait tout en trois mots: «*Frappés au cœur*». Le pluriel s'imposait. Ce n'était pas que les États-Unis qui étaient frappés, mais toute l'Amérique, tout l'Occident. Bref retour sur cette décennie.

L

a formule employée par le directeur du journal *Le Monde* dans les heures qui ont suivi ce drame, «*Nous sommes tous Américains*», exprimait un sentiment partagé par presque tout l'Occident, puisque c'étaient les valeurs de ce monde autant que les politiques du gouvernement américain qui étaient attaquées. La solidarité s'imposait. Nous allions vite comprendre qu'elle nous aspirerait dans une spirale guerrière infernale.

Attaquée, l'Amérique ne pouvait rester impassible. Elle vivait la perte de son innocence, se découvrant vulnérable à la fois physiquement et moralement. Le monde venait de changer. Il fallait se protéger, d'où la mise en place de mesures de sécurité et de lois dont nous subissons toujours la lourdeur. Il fallait contre-attaquer, ce qui fut fait le 7 octobre avec l'opération «Liberté immuable» en Afghanistan, repaire de l'organisation terroriste de Ben Laden.

La question consistait alors à déterminer jusqu'où il fallait aller. La question se pose encore aujourd'hui. Le Canada, fidèle allié des États-Unis, a suivi la route tracée par le président Bush jusqu'à ce qu'il veuille s'en prendre à tous les États voyous, à commencer par l'Irak. On doit à Jean Chrétien d'avoir écouté les Canadiens qui refusaient d'être conscrits dans une guerre opposant le Satan occidental au Satan musulman. On aura résisté, du moins pendant la première partie de cette décennie, à cette idée de vouloir imposer de force des valeurs comme la démocratie à des peuples qui n'y sont pas prêts.



BERNARD DESCÔTEAUX

L'échec des États-Unis en Irak montre à quel point ce fut une erreur. Oui, il fallait désarmer Saddam Hussein, mais il y avait bien d'autres façons qui reposaient sur le dialogue et la patience. Les États-Unis, s'ils connaissaient bien le monde arabe, celui des princes et des présidents, n'y comprenaient goutte. La hantise d'une révolution islamique leur a fait soutenir des dictatures immondes pendant des années, alors que la révolution qui se préparait en Tunisie, en Égypte, au Yémen, en Syrie était celle d'une libération des interdits, porteuse de véritables ferments démocratiques.

Cette décennie dominée par George W. Bush et Oussama ben Laden est terminée. Toutefois, leur esprit exerce toujours une emprise sur nos gouvernements. Il faut s'en libérer. Au Canada, l'exercice était bien engagé, mais, depuis ce 2 mai où un gouvernement conservateur majoritaire fut élu, nous sommes engagés à rebours sur ce sentier. Les lois antiterrorisme de sécurité adoptées le 18 décembre 2001 n'avaient pas été renouvelées au terme des cinq ans prévus à une clause crépusculaire. Aujourd'hui, le premier ministre Stephen Harper entend les réintroduire.

Ces cinq dernières années, le Canada a bien géré sa sécurité intérieure sans avoir besoin de cet arsenal législatif. Selon Stephen Harper, la suspension de libertés fondamentales se justifie par le contexte toujours actuel de sécurité dans le monde. Il veut pouvoir ordonner des détentions préventives si ses policiers le jugent nécessaire. Comment le justifie-t-il? Voici ses propres mots.

«*Dans un tel monde, la force n'est pas une option. Elle est une nécessité. L'ambiguïté morale, l'équivalence morale ne sont pas des options, elles sont de dangereuses illusions*» (10 juin 2011). Mais où donc est la main tendue à ces sociétés à la recherche d'une liberté nouvelle?

Michel Roy 1929-2011

Un journaliste inspirant

Notre journal est en deuil. Michel Roy, l'un de ses plus illustres journalistes mais aussi l'une des très grandes plumes du journalisme québécois, est décédé jeudi soir. Lise Bissonnette, qui a œuvré à ses côtés durant six ans, nous décrit avec sensibilité le personnage qu'il était. Oui, ce journaliste fut un modèle inspirant pour toute une génération de jeunes journalistes qui entraient dans le métier. Nous lui devons d'avoir toujours défendu sa conviction que le journalisme était essentiel à la démocratie et que sa pratique exigeait la maîtrise des faits. Cette idée, il l'a portée bien haut partout où l'a mené sa carrière, y compris au Conseil privé, où il était allé soutenir la démarche constitutionnelle de son ami, le premier ministre Brian Mulroney.

Le Devoir lui doit beaucoup. Pour ses années au reportage et pour son accompagnement de la rédaction comme directeur de l'information puis rédacteur en chef. Mais encore plus pour cette période de trois ans où il assumait la direction de ce journal dans des circonstances combien ingrates. Au départ de Claude Ryan, en janvier 1977, le conseil d'administration le nomma directeur intérimaire pour lui retirer cette responsabilité quelques mois plus tard, tout en lui demandant de diriger la rédaction. La réalité était que, sans directeur en titre, le rédacteur en chef était le vrai patron.

Homme de devoir, Michel Roy accepta de servir avec une généreuse abnégation. Alors que les journalistes et le conseil d'administration se menaient une guerre larvée sur le choix d'un successeur à Claude Ryan, lui s'assurait que ce journal tire le meilleur parti de la situation inédite que représentaient l'élection du Parti québécois et la préparation du référendum de 1980. Pendant les longs mois de la grève à *La Presse* en 1977, *Le Devoir* battit des records de diffusion jamais égalés depuis. À son départ, en 1981, il laissa au nouveau directeur une situation financière des plus saines.

Cette situation ne peut être corrigée. Comptons-le néanmoins dans la galerie des directeurs de ce journal. Sans faire offense à qui que ce soit, car l'engagement et le dévouement sont choses communes ici, il n'y a personne dans sa génération qui ait mieux que lui incarné *Le Devoir* et sa culture d'entreprise particulière, qui repose sur l'indépendance de sa direction. *Le Devoir* était sa famille. Même après l'avoir quitté pour diriger la rédaction de *La Presse*, il y est toujours resté loyal.

À son épouse, Monique, à ses enfants, Isabelle, Patrice et Mathieu, l'assurance d'une amitié indéfectible de la part du *Devoir*.

Bernard Descôteaux

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSE BOILEAU

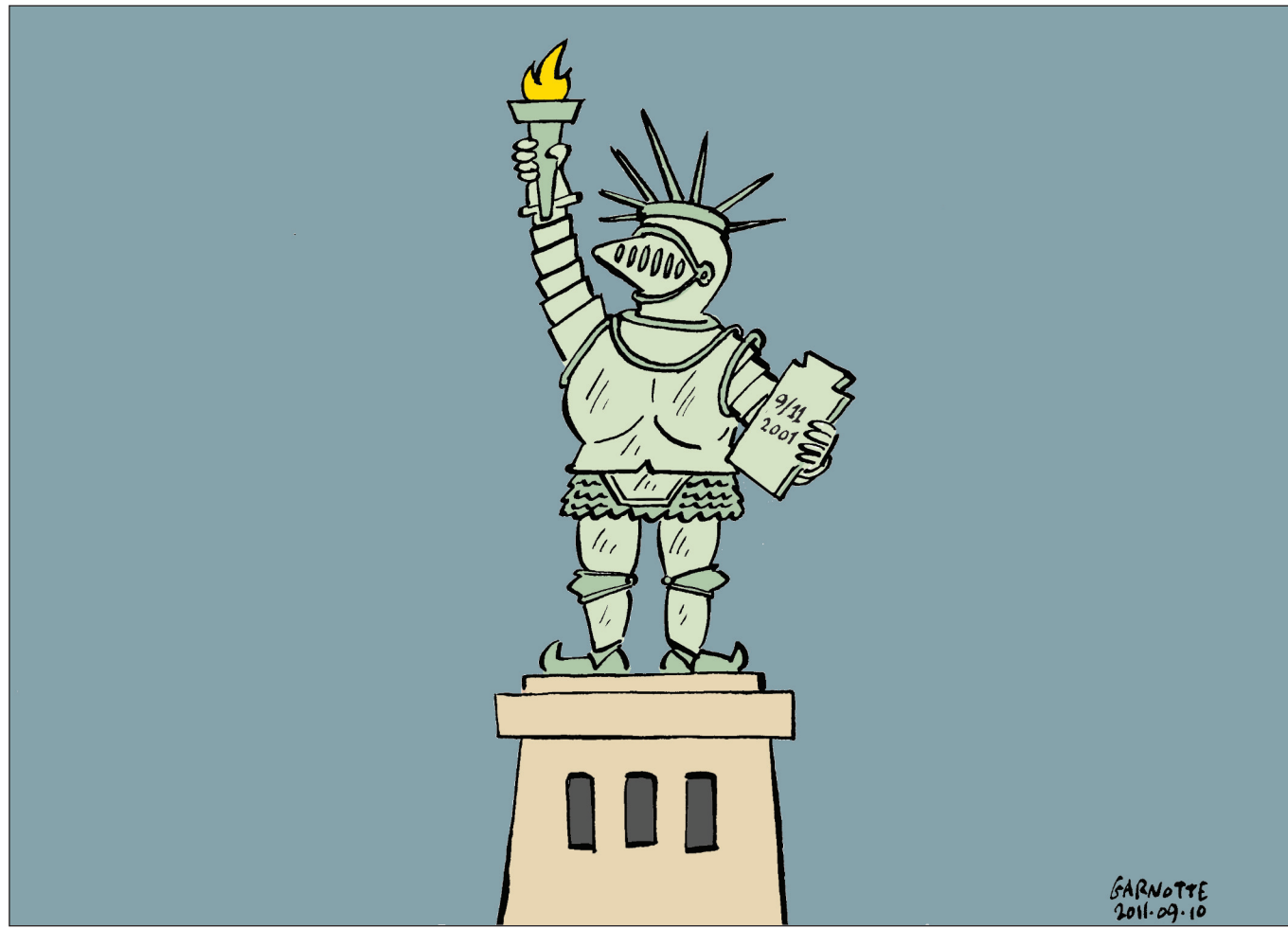
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Michel Roy, l'ami

D'autres, nombreux, feront le bilan d'une carrière si féconde, au service du journalisme auquel il avait consacré sa vie, comme à un sacerdoce, un sacerdoce laïque! Au service du journalisme et de la démocratie. Il écrivait en 1980: «*Le journalisme ne sera jamais qu'ouverture sur la liberté.*»

D'autres encore, auxquels il aura prodigué ses conseils avec empressement, tant dans les salles de rédaction qu'il a dirigées qu'à l'université, se rappelleront le maître qu'il a été. J'ai eu la chance, à l'Université Laval, de compter sur lui pour construire un nouveau programme de journalisme au milieu des années 1990.

Je me souviendrai d'abord de l'ami de plus de 35 ans, des conversations que nous avons eues au fil des ans, de sa sagesse, de ce petit livre de Sénèque qu'il m'avait donné, sur la brièveté de la vie et les «*futilités*, avait-il complété, *qui l'encombrent*».

Je me souviendrai du père et de sa famille, de ses enfants encore jeunes et du repas partagé dans cette maison de la côte du Maine il y a déjà si longtemps. Je me souviendrai du grand-père, de sa fille Isabelle et de ses enfants dans cette auberge de l'île d'Orléans.

Je pense à Monique, qui a partagé sa vie, à leurs enfants, Isabelle, Patrice et

Mathieu, et à leurs petits-enfants qui sont dans la peine. Nous avons perdu un géant du journalisme, ils ont perdu un mari, un père, un grand-père. L'essentiel.

Florian Sauvageau

Sainte-Pétronille, le 9 septembre 2011

Quand le Canada s'émancipera-t-il de l'Angleterre?

Je suis une Québécoise, née à Québec. J'ai marié un Britannique rencontré à Londres à l'été 1966 et nous vivons à Montréal depuis 1970.

À l'été 1966, alors très jeune, j'ai fait un discours à Hyde Park Corner, un dimanche matin selon la tradition, pour dire qu'il était temps que le Canada s'émancipe de l'Angleterre. J'ai ensuite vécu deux ans à Londres avec mon mari, puis nous sommes retournés en Angleterre chaque année pour voir les parents de mon mari, jusqu'à leur décès en 1996, et, par la suite, aux deux ou trois ans, pour voir des amis.

Bref, je suis très anglophile. Mais je ne comprends pas pourquoi il y a maintenant ce désir de constamment nous rappeler que le Canada est une colonie britannique.

Il est tout à fait légitime que la photo de la reine du Royaume-Uni soit dans toutes les ambassades et tous les consulats du Royaume-Uni. Mais pourquoi faut-il qu'il y ait la photo de la reine du Royaume-Uni dans les ambassades canadiennes?

Hélène Robillard-Frayne

Outremont, le 7 septembre 2011

Radio-Canada et Beethoven

La diffusion de la 9^e *Symphonie* de Beethoven à la télévision de Radio-Canada n'a pas su respecter la musique et ses auditeurs.

Pourquoi avoir brouillé ainsi notre écoute: le Cirque Éloize, par son manque d'à-propos et d'envergure; le collage ridicule et inopportun de commentaires moralisateurs. La musique ne se suffit-elle pas à elle-même? Le mouvement lent n'est-il pas digne d'une écoute attentive? Une petite blague en passant aidera-t-elle à le faire digérer? Les auditeurs sont-ils si niais et si ignorants qu'il faille leur dire quoi ressentir et penser?

La télévision de Radio-Canada a délaissé la musique classique depuis des années. À la manière de cette émission, cela vaut peut-être mieux ainsi.

Monique Picard

Sutton, le 7 septembre 2011

REVUE DE PRESSE

Terrain miné

Manon Cornéliier

Cette semaine, le premier ministre Stephen Harper a soutenu que le terrorisme islamiste demeurerait une menace contre la sécurité des Canadiens et que cela justifiait de redonner aux forces de l'ordre des pouvoirs contenus, jusqu'en 2007, dans la loi antiterrorisme. Des pouvoirs comme la détention préventive jusqu'à 72 heures, donc sans mandat, de personnes soupçonnées de terrorisme.

L'*Ottawa Citizen* a réagi aussi rapidement que les partis d'opposition pour dénoncer les intentions du gouvernement. Bien que d'accord avec Harper sur la persistance de la menace terroriste, le quotidien estime que le premier ministre n'a pas fait la démonstration de la nécessité de ces pouvoirs d'exception. Inscrits dans la loi après les attentats du 11 septembre 2001, ils en ont été retirés après que l'opposition eut refusé, en 2007, de les renouveler. Selon le *Citizen*, trop de pays démocratiques ont, depuis 2001, invoqué la sécurité pour enfreindre des droits fondamentaux. Le Canada ne fait pas exception quand on pense, entre autres, aux cas de Maher Arar, Aboufian Abdelrazik et Omar Khadr. Et le fait que ces pouvoirs d'exception n'ont jamais été utilisés contredit l'affirmation de Harper à l'effet que ces pouvoirs soient utiles et nécessaires, poursuit le *Citizen*. Il conclut en rappelant que les actions de la police durant le sommet du G20, à Toronto, «*montrent que, même dans un pays libre et bien gouverné comme le Canada, nous ne pouvons simplement pas faire confiance aux autorités pour utiliser ces pouvoirs de façon appropriée. Au cours des dernières années, les forces policières n'ont pas démontré que les Canadiens pouvaient leur confier plus de pouvoirs. Notre confiance en leur jugement a été érodée.*»

Au NPD, pendant ce temps...

Comme l'écrit L. Ian Macdonald, dans *The Gazette*, personne ne se serait soucié de la course à la direction du NPD il y a seulement six mois. Mais les élections du 2 mai dernier ont tout changé. Et maintenant que Layton n'est plus, chaque détail de la future campagne à sa succession prend une importance nouvelle.

Toute la semaine, ces détails ont défrayé la chronique, mais aucun n'a fait autant jaser que le poids qu'auraient les syndicats dans le choix du chef. De l'avis de tous les commentateurs, la réponse à cette question se devait d'être négative pour assurer l'avenir du parti. Leur consensus semble avoir trouvé un écho auprès de la direction du parti. Les syndicats ne devraient pas, comme par le passé, contrôler une portion des votes, a fait savoir dès jeudi le chef intérimaire du parti, Nycole Turmel.

Selon Stephen Maher, le nouveau chroniqueur de *Postmedia News*, cette décision s'imposait pour briser l'impression — renforcée par l'obstruction du NPD à la loi spéciale sur les postes en juin — que le parti est à la solde des syndicats. «*Si le NPD veut être davantage qu'une opposition forte et progressiste et devenir une solution de rechange crédible au gouvernement lors des prochaines élections, il doit séduire beaucoup de gens qui n'ont jamais voté pour lui et qui étaient d'accord avec les conservateurs*» face aux postiers. «*Les électeurs seraient mieux servis si le NPD logeait plus au centre, car un gouvernement nerveux est un gouvernement honnête*», poursuit le chroniqueur. Et, selon lui, ce recentrage passe par la fin des privilèges syndicaux au sein du NPD.

L'équipe éditoriale du *Toronto Star* estime que le choix du prochain chef du NPD sera déterminant pour maintenir ou non l'élan donné par Jack Layton. La façon de

faire ce choix sera tout aussi cruciale. Dans ce contexte, impossible pour ce parti de s'accrocher à cette tradition «*dépassée*» voulant que les syndicats contrôlent jusqu'à 25 % des voix. Ce système «*reflète les origines du NPD, mais il ne répond plus aux besoins d'un parti moderne, surtout pas ceux d'un parti qui a besoin d'élargir sa base*». Le *Star* rappelle que seulement 15 % des travailleurs du secteur privé sont syndiqués. Accorder une voix importante aux syndicats permettrait seulement aux conservateurs et aux libéraux de dépendre le NPD comme «*la marionnette des syndicats du secteur public*». «*S'adresser à tous les électeurs, sans égard à leur affiliation syndicale, est peut-être l'élément essentiel pour forger une coalition suffisamment large et crédible pour aspirer sérieusement à détenir le pouvoir*», conclut le *Star*.

Le *Vancouver Sun* note que cet enjeu tiraillait déjà le parti et que le décès de Jack Layton a simplement précipité des choix difficiles. Pour devenir le gouvernement en attente, le parti ne pouvait plus s'accrocher à son rôle traditionnel de porte-voix des grands syndicats, dit-il. Cela ne veut pas dire que le NPD doit cesser d'être la voix des travailleurs, mais confondre celle-ci avec celle des syndicats équivaut à faire fi de la majorité des Canadiens. Moins d'un travailleur sur cinq œuvrant dans le secteur privé appartient à un syndicat. «*Le choix des néodémocrates est de demeurer proches alliés d'une portion toujours plus restreinte des travailleurs canadiens ou de trouver une façon de convaincre la majorité croissante de tous les travailleurs qu'ils peuvent se fier au NPD pour défendre leurs intérêts*». Cela commence en donnant une voix égale à tous les membres du parti, syndiqués ou non, conclut le *Sun*.

mcornellier@ledevoir.com

IDÉES

1929-2011

Michel Roy, l'enseignement véritable

LISE BISSONNETTE

Ancienne directrice du Devoir

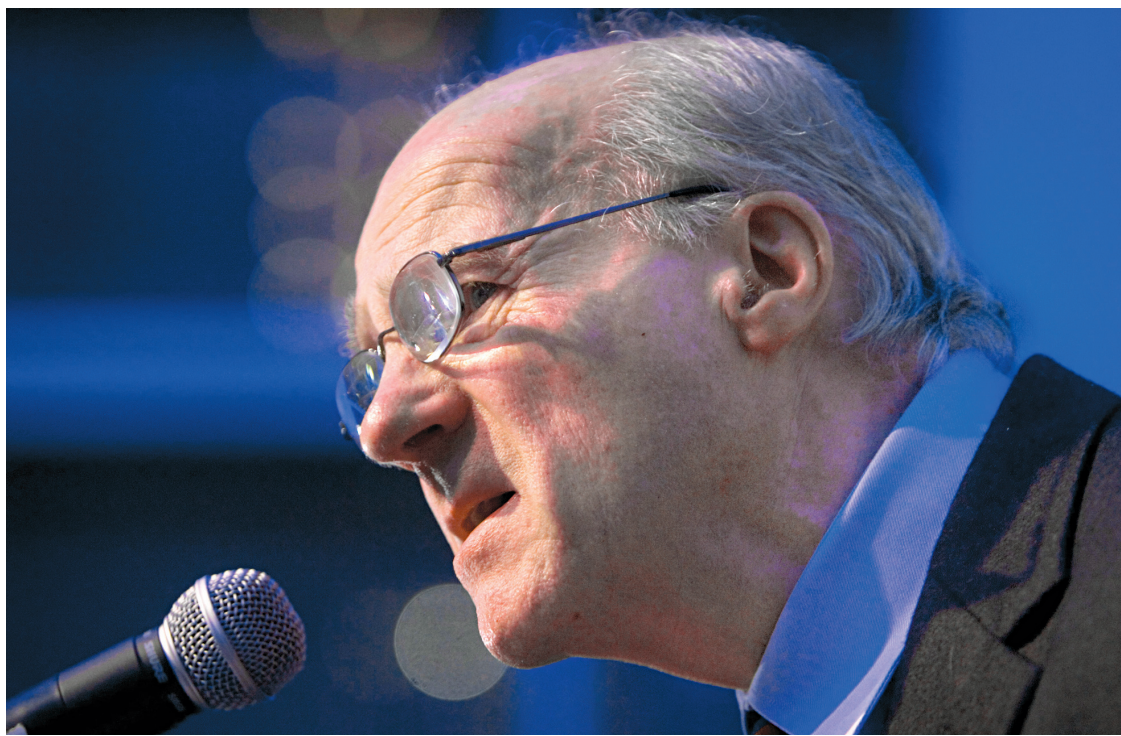
La maladie et notre oubli collectif ont fait que Michel Roy a été un grand absent des célébrations du centenaire du *Devoir* en 2010. Il ne l'a pas su. Et rien de ce que je peux écrire aujourd'hui ne lui rendra, ne nous rendra, sa présence à la fois réconfortante et inquiète, dont le souvenir m'est pourtant intact, hors du temps.

Ma génération n'a pas connu les cours de journalisme. Mais, où qu'ils soient formés, aucun journaliste d'aujourd'hui n'aura pu vivre le privilège d'un apprentissage, d'un compagnonnage au sens classique, auprès d'un maître aussi rigoureux et aussi bienveillant que Michel Roy. Ce matin, évoquant sa présence en maniant le clavier, je suis soudain transportée dans la salle de presse de la première conférence fédérale-provinciale à grand déploiement que je «couvre» en sa compagnie à Ottawa, en 1975 ou 1976: il met de l'ordre dans nos notes, structure l'analyse, distingue l'essentiel du secondaire, m'incite à me méfier de la rumeur excitée issue des rangs de la presse, approuve l'incipit, trouve le titre.

Et il me laisse écrire ces longs textes qu'une comparaison aussi claire permet de rendre à l'heure, où l'information prime sur l'analyse sans toutefois la décourager. La tutelle existe, sa trace sera invisible dans le journal du lendemain. D'autres occasions viendront, très tôt, où il lâchera entièrement la bride avec un détachement amical qui s'appelle la confiance. Donc l'enseignement véritable.

L'élégance dans le métier

Taper sur nos doigts, il savait aussi le faire, assombri de temps à autre par les fautes de goût plus déplorables à ses yeux que celles de grammaire, qu'il abhorrait aussi. Toute expression se rapprochant un tant soit peu du vulgaire était bannie. «*Il y a des mots qui n'existent pas pour Le Devoir*», disait-il le lendemain de nos écarts, car il ne passait pas



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le Devoir est demeuré sa maison, le journalisme, sa conviction.

son temps à nous censurer d'avance. Ces reproches amicaux pouvaient sembler futiles à certains, mais ils étaient au contraire une leçon fondamentale. L'élégance n'est pas une affaire de forme, elle devrait être le fond de ce métier, même lorsqu'il s'indigne et châtie avec vigueur. L'élégance est la base de l'éthique, elle ne s'apprend pas dans les recettes et les codes, elle gouverne la formulation intelligente et efficace.

Il en était l'incarnation. Certes, il la poussait si loin qu'il répugnait instinctivement à l'exercice éditorial où il faut souvent trancher dans le vif, il préférerait exposer sans tirer de conclusion trop arrêtée, où il voyait une forme d'arrogance. Qui d'autre que lui aurait pu accepter la nuance au point de diviser la page éditoriale en quatre parts, au moment du

référendum de 1980, pour permettre aux plus jeunes éditorialistes que nous étions de le mettre en minorité en nous prononçant pour le Oui et en le laissant seul au Non? Ce moment de noblesse parfaite, dont tant d'autres se sont gaussés dans les médias traditionnels, reste pour moi inoubliable.

Le meilleur et le pire

Michel Roy n'aimait pas la bagarre, il en souffrait. Durant sa carrière de journaliste, il aura connu le meilleur et le pire de ce milieu. Le meilleur, parce qu'il y est arrivé à la fin des années cinquante, dans un moment d'effervescence à jamais révolue aujourd'hui, où *Le Devoir* fut au centre de la levée des noirceurs, où le journal vivait cette révolution au quotidien et y contribuait, alors

qu'une grande partie du Québec mettait encore du temps à saisir les enjeux de la tourmente.

Il aura pu exercer son métier et nous diriger à une époque où les concessions à la société de l'amusement n'étaient pas nécessaires à la survie des médias, où le «sérieux» de l'information était un puissant appel au dépassement, et non un poids à alléger pour donner du repos au lecteur. Ce contexte était fait pour lui, pour son idée et son idéal du journalisme, et c'est pourquoi je me souviens aussi de son sourire qui n'était jamais feint, de nos causeries incessantes sur le journalisme, qui étaient des récits en action. Il faisait avec nous ce qu'il aimait, dans les conditions exigeantes qui l'inspiraient.

Il aura aussi connu le plus difficile de ce milieu, qui a toujours été, ici comme sous toutes latitudes, une jungle. Pour ces pièges, il n'aura jamais été préparé, il les connaissait sans doute, mais il les détestait et y résistait mal. Alors qu'il nous encadrerait si solidement en la compagnie vigilante de notre directeur de l'information, Jean Francoeur, il ne fut nommé rédacteur en chef qu'*in extremis* par un Claude Ryan qui tenait à cumuler ce titre avec celui de directeur.

Et c'est cette mesquinerie légendaire qui se transmet au conseil d'administration, au départ vers la politique de M. Ryan en 1978. Braqué et égaré, le conseil suivit l'ordre et refusa le moindre essai de lui confier la direction, mais il lui en imposa toutes les charges et surcharges. Les trois ans qui suivirent furent pour lui un cauchemar, tant à cause de ce mépris de l'institution que de la désorientation interne des troupes, motif ou prétexte de notre absence de solidarité. Il nous a fallu bien du temps pour comprendre ce qui s'était passé, et il s'était alors en allé.

Où qu'il se soit rendu, par la suite, *Le Devoir* est demeuré sa maison, le journalisme, sa conviction. Son dernier engagement, d'ailleurs, aura été autour de la cause désespérée du Conseil de presse, à tendre encore vers l'éthique, avec une ultime élégance.

Les adieux à un professeur ne sont pas les adieux à un proche, la gratitude et l'ingratitude s'y mêlent et font apparaître le regret. Il m'habite et s'installe, contre l'oubli.

Dix ans après le 11-Septembre

La politique étrangère façons Bush et Obama: match nul

CHARLES-PHILIPPE DAVID
JULIEN TOURREILLE

Respectivement titulaire de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques et directeur adjoint de l'Observatoire sur les États-Unis à l'UQAM

Au cours des deux dernières années de la présidence de Bill Clinton et durant la première année de celle de George W. Bush, une série d'erreurs, de coups manqués et de dysfonctionnements bureaucratiques n'ont pas permis d'éviter les attentats du 11 septembre 2001. Les attaques perpétrées contre New York et Washington donnaient tragiquement et soudainement un sens à la politique étrangère d'un gouvernement Bush qui jusqu'alors se voulait «*humble et modeste*» en la matière.

Or les perceptions des décideurs, l'ascendance de l'idéologie néoconservatrice et la mainmise d'un groupe d'hommes restreint sur le processus décisionnel allaient entacher la réponse des États-Unis à ce «*Pearl Harbor des temps modernes*». Dix ans plus tard, Barack Obama doit encore composer avec l'héritage délicat de son prédécesseur. Son arrivée à la Maison-Blanche en janvier 2009 a quelque peu redonné l'image des États-Unis dans le monde et s'est traduite par le retour d'un processus décisionnel plus pragmatique. Pour autant, il n'a pas significativement réorienté la politique étrangère américaine et préparé les États-Unis à faire face aux grands enjeux de ce début du XXI^e siècle.

L'impulsivité de Bush

Pendant les huit premiers mois de sa présidence, George W. Bush ne s'intéresse guère à l'action extérieure des États-Unis. Il a en effet fait campagne en dénonçant l'activisme international débridé et peu concluant des années Clinton. Il récuse toute ambition de *nation-building* qui implique la participation des militaires américains à la reconstruction de contrées lointaines telles que la Bosnie-Herzégovine ou le Kosovo, dans lesquelles sont encore présents des milliers de soldats américains au début de 2001.

Les débuts de la présidence Bush laissent alors entrevoir une politique étrangère non pas isolationniste, mais peu active et principalement concentrée sur l'émergence d'une nouvelle puissance, potentiellement rivale des États-Unis: la Chine. Ainsi, en avril 2001, un incident entre un avion espion américain et un chasseur chinois apparaît comme l'unique événement en politique étrangère qui monopolise le gouvernement Bush.

Or, dès son entrée en fonction, la conseillère pour la sécurité nationale du nouveau président, Condoleezza Rice, est informée par le directeur de la CIA des risques d'une attaque ter-

roriste sur le sol américain. Cette information n'attire guère l'attention, et la traque d'un individu — Oussama ben Laden — menaçant les États-Unis depuis le fin fond de l'Afghanistan ne devient pas une priorité. Dès le 11 septembre, George W. Bush devient le «*décideur en chef*» et lance les États-Unis dans une «*guerre contre la terreur*» qui définira l'ensemble de sa politique étrangère.

Des erreurs et des errements

Instinctif, impulsif, entêté, Bush ne s'intéresse guère aux détails et aux conséquences de ses choix et reste imperméable aux opinions contradictoires. Ces lacunes cognitives ne seront pas corrigées par ses conseillers. Pire, elles seront exploitées par un groupe d'hommes restreint et influent emmené par le vice-président, Richard Cheney, et le ministre de la Défense, Donald Rumsfeld. Ceux-ci court-circuiteront le département d'État, la CIA et le Conseil de sécurité nationale et parviendront à imposer leurs priorités politiques et idéologiques.

Les effets toxiques de cette combinaison de prédispositions cognitives et de contournement du processus décisionnel se traduiront notamment par l'enlèvement des États-Unis en Afghanistan. Ils culmineront avec la décision, prise en 2002, d'envahir l'Irak et les multiples erreurs et errements dans l'occupation subséquente du pays.

Malgré des tentatives d'ajustement de la politique étrangère au cours de son second mandat, l'aventure irakienne a alimenté la forte impopularité du président Bush et a considérablement entaché l'image des États-Unis. Elle constitue surtout un fardeau pour l'action américaine sur la scène internationale. Barack Obama a tiré une grande partie de sa popularité de son opposition à la guerre en Irak, contrairement par exemple à sa principale rivale lors des primaires démocrates, Hillary Clinton. Depuis son arrivée à la Maison-Blanche en janvier 2009, il s'évertue à gérer l'héritage délicat de son prédécesseur. Le style de gestion d'Obama et sa démarche décisionnelle semblent favoriser un plus grand pragmatisme et limiter les risques d'erreurs liés à des aveuglements cognitifs et idéologiques.

Les tentatives de rééquilibrage d'Obama

La gestion du dossier irakien illustre la prudence du gouvernement Obama en matière de politique étrangère. Le retrait des troupes américaines de l'Irak était une promesse majeure de la campagne électorale de Barack Obama. Il y a cependant procédé de façon graduelle et responsable, au risque de froisser ses plus ardents partisans. La dynamique sur le terrain conditionne le rythme de ce retrait. S'il semble



ARCHIVES REUTERS

Dès le 11 septembre, George W. Bush lance les États-Unis dans sa «guerre contre la terreur».

devoir s'accélérer à l'approche des échéances électorales de 2012, des milliers de soldats américains sont encore présents en Irak et continuent à jouer un rôle crucial dans l'amélioration de la situation dans ce pays.

Plus fondamentalement, gérer l'héritage du gouvernement Bush en matière de politique étrangère n'a pas donné lieu, de la part de Barack Obama, à des changements radicaux. Le processus décisionnel à la Maison-Blanche est certes plus délibératif. La décision, annoncée en décembre 2009, d'envoyer temporairement 30 000 soldats supplémentaires en Afghanistan a été prise après des discussions, parfois vives, qui ont duré tout l'automne. La tonalité du président Obama est aux antipodes des accents de cow-boy de Bush. Les efforts rhétoriques pour renouer la relation avec le monde musulman, relancer le dialogue avec la Russie ou encore parvenir à une dénucléarisation de la scène internationale en témoignent.

L'image des États-Unis

Barack Obama s'inscrit toutefois dans une continuité certaine de la politique étrangère américaine, même celle menée par son prédécesseur immédiat. Ainsi, le retrait des troupes américaines de l'Irak suit le calendrier qui avait été fixé entre le gouvernement irakien et le gouvernement Bush à l'automne 2008. La stratégie privilégiée en Afghanistan n'est pas sans rappeler celle du «*sursaut*» mise en œuvre en Irak à partir de janvier 2007.

La lutte contre le terrorisme se poursuit, des régions frontalières de l'Afghanistan et du Pakistan à la Somalie, en passant par le Yémen. Elle apparaît même encore plus musclée que sous la présidence Bush, comme l'illustrent la multiplication des frappes à partir de drones et

la préférence pour l'élimination des terroristes au lieu de leur capture.

Les discours du président Obama, notamment celui du Caire en juin 2009, n'ont pas permis d'améliorer l'image des États-Unis dans le monde musulman. Selon un sondage réalisé par l'Université du Maryland et l'institut Zogby International, le taux d'opinions favorables aux États-Unis dans les pays arabes en 2011 est en fait inférieur à ce qu'il était en 2008.

Trois dossiers-clés déterminent la réputation des États-Unis au Moyen-Orient: la présence militaire, en particulier dans le Golfe, le conflit israélo-palestinien et le soutien aux mouvements régionaux de démocratisation. Dans ce dernier dossier, la réaction du gouvernement Obama est légitimement prudente et volontairement en retrait. Dans les deux premiers, il n'y a pas de rupture par rapport à la tradition en politique étrangère américaine depuis plus de 60 ans.

Vers une réélection?

L'élimination d'Oussama ben Laden en mai 2011 a tourné la page d'une décennie au cours de laquelle la lutte contre le terrorisme a exagérément dominé les priorités de l'action américaine sur la scène internationale. Elle représentait une occasion pour le président Obama de reconcentrer la politique étrangère des États-Unis sur des enjeux majeurs, tels que l'approvisionnement énergétique et la protection de l'environnement, la réforme d'instances internationales devenues nettement obsolètes, moins représentatives, inefficaces ou paralysées (l'ONU, le FMI, la Banque mondiale, l'OMC), l'émergence de nouvelles grandes puissances comme la Chine et l'Inde, la relation avec les alliés ou encore la compétitivité de l'économie américaine.

Or une lassitude grandissante de la population américaine envers les engagements internationaux et une inquiétude profonde quant à la situation économique ne permettront guère à Barack Obama de consacrer temps et énergie à ces enjeux. Comme l'a appris à ses dépens George Bush en 1992, sa réélection en 2012 dépend de sa performance concernant l'économie et non de la transformation de la politique étrangère américaine.



DENISE BOMBARDIER

La chronique de Denise Bombardier nous revient samedi prochain.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Desjardis (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Madeleine Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters), information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gerald Dallaire (pupitre), information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (caricaturiste), Andrée Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Benoît Munger et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Étienne Plamondon-Emond (commis internet), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Béherer (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer Boly-Demers, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Stéphanie Desjardis, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sobai (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires), PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

DESIGN + ARCHITECTURE

Du béton et d'autres secrets

La maison de l'architecte Henri Cleinge transforme le matériau brut en jeux d'ombre et de lumière



PHOTOS VITTORIO VIEIRA/VEFFIA

À l'ouest de la Petite Italie, à Montréal, dans un secteur où se côtoient créateurs et ouvriers, l'architecte Henri Cleinge a bâti sa propre maison tout en béton. L'œuvre surprend, autant à l'extérieur qu'à l'intérieur. C'est une ode à la vie, à l'architecture et aux possibilités infinies du béton. Dans ce projet d'une grande élégance et d'une justesse incroyable, la lumière qui caresse des matières authentiques et la vision des perspectives sur l'horizon ocre du jardin nous font voyager à des milliers de kilomètres d'ici.

EMMANUELLE VIEIRA

Entourée d'un garage, de manufactures en tout genre et d'immeubles résidentiels aux typologies très variées, la maison de la rue Beaumont se fond assez bien dans ce quartier un peu surréaliste. Au premier abord, la masse de béton paraît imposante.

L'empreinte des panneaux de coffrage et les cercles laissés par les tirants rythment la volumétrie, tandis que la découpe panoramique des fenêtres et le revêtement en acier oxydé donnent une forte personnalité à l'ensemble. Le projet abrite en réalité deux unités d'habitation. L'architecte a choisi d'habiter celle qui donne sur le jardin. Une fois poussée la porte d'entrée, on franchit un étroit couloir sombre qui mène vers la lumière. Le passage par cette antichambre permet de faire le vide et d'apprécier par la suite le spectacle du séjour-cathédrale qui se déploie sur six mètres de hauteur. Cadré à l'ouest par un mur en partie vitré et à l'est par une immense surface de béton brut éclairée en hauteur par un puits de lumière de six mètres de long, le séjour procure une sensation de lévitation, comme dans les cathédrales.

La salle à manger et la cuisine, dans le prolongement de cet espace, ouvrent elles aussi sur le jardin. La vision du mur en acier oxydé de couleur ocre dessine une ligne d'horizon peu habituelle pour Montréal, et le jeu avec les arbres du parc situé en arrière de la cuisine donne l'impression d'être à Rome ou à Buenos Aires...

Le rez-de-chaussée abrite une chambre et une salle de bain et donne accès au sous-sol et au garage. On atteint l'étage par un escalier qui longe le mur de béton et laisse apparaître une poutre porteuse du plancher. Là-haut, la chambre ouverte sur deux côtés présente le spectacle des toitures en pagaille du quartier, la vue des herbes folles qui poussent et le bleu du ciel omniprésent.

Un matériau authentique

Connu des Montréalais pour ses projets contemporains, très justes et chaleureux, Henri Cleinge a notamment conçu le



L'œuvre surprend, autant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

restaurant Sopesoup de la rue Wellington, La Salle à manger de l'avenue du Mont-Royal Est et le bar Le Réservoir rue Duluth Est. Avant d'habiter rue Beaumont, il a d'abord élu domicile rue Saint-Urbain, à un coin de rue de sa

Ce qui compte, c'est que l'architecture arrive à exprimer, dans un espace assez humble, l'infiniment grand dans lequel construction, nature et esprit ne font qu'un

maison actuelle. Pionnier dans le quartier, c'est un peu lui qui a lancé le nouveau architectural du secteur.

Sa résidence de l'époque était d'ailleurs une bouffée d'oxygène pour les amateurs de vraie architecture. Mais, malgré ses façades intéressantes et ses intérieurs de toute beauté, le langage architectural de sa première maison était moins abouti que dans son projet actuel, et les techniques de construction demeuraient somme toute classiques. «Avec le projet de la rue Beaumont, j'ai eu envie d'expérimenter la conception d'une maison entièrement en béton armé coulé sur place», explique Henri Cleinge.

Cette technique, assez courante en Europe et au Japon, n'est pas du tout employée ici dans la construction résidentielle. Habituellement, les architectes étrangers coulent un mur de béton isolé en plusieurs coulées, c'est-à-dire qu'ils décoffrent, insèrent d'autres isolants et matériaux ou corrigent les défauts, puis ils cof-

front et coulent à nouveau.

Mais pour son projet, Henri Cleinge a relevé le défi de couler le béton en n'effectuant qu'un seul coffrage. L'architecte admet qu'il n'aurait pas fait la même chose avec le projet d'un client, car il n'aurait pas eu droit à l'erreur!

Entre les deux parois de coffrage, il a dû maintenir l'isolant et, de chaque côté, les couches d'armature. La difficulté consistait à garder armatures et isolants le plus droits possible, car lorsque le béton est coulé, il exerce une pression assez importante sur toutes les parois, ayant tendance à les repousser.

Le pari a marché et, malgré le stress et les contraintes, l'architecte est satisfait du résultat: «J'aime les matières brutes et j'adore le béton qui, comme le bois ou l'acier Corten, a une vie propre et ne nécessite aucun entretien. Après tout, du béton, c'est une réaction chimique avec de l'eau qui fige l'agrégat et le ciment et qui est comme une pierre liquide qui se durcit. C'est un matériau qui dégage une forme d'authenticité s'il est sagement employé et correctement travaillé.» Et le résultat de l'aventure exprime toute cette audace en beauté.

La coquille de la maison est entièrement en béton, les sols sont constitués de poutres porteuses aussi en béton et d'une structure en bois qui permet de dissimuler les fils et les tuyaux dans l'entre-plancher. L'enve-



La chambre ouverte sur deux côtés offre le spectacle des toitures en pagaille du quartier.



On accède à l'étage par un escalier qui longe le mur de béton et qui laisse apparaître une poutre porteuse.

loppé de béton brut n'est interrompue que par des parois de verre ou des murs en noyer massif, qui dissimulent des rangements dans la cuisine et les autres pièces.

Les plafonds de la maison sont tous recouverts de cèdre de l'Ouest et le sol est en béton fini au polyuréthane, poli aux

accents légèrement beiges. Les autres matériaux nobles et discrets qui ponctuent l'espace sont l'ardoise noire (salles de bain) et les comptoirs en granit noir. À l'extérieur, l'acier Corten vient habiller la façade par endroits, sans aucune fausse note, permettant à l'ensemble de s'exprimer en force.

Un sentiment de bien-être

Mais au-delà de toutes ces considérations d'ordre technique, il y a le langage architectural du projet. Henri Cleinge voulait expérimenter le béton, mais de manière réfléchie, pesant le pour et le contre, travaillant son projet en profondeur pour en arriver à un concept limpide qui permet aux espaces, aux volumes, à la lumière et aux matières brutes de vibrer à l'unisson.

Il y a longtemps que nous n'avions vu un projet aussi beau, non seulement en apparence, mais aussi en profondeur. Le vide omniprésent, les jeux de lumière et d'ombre, le contraste du béton et du bois, les emboitements des volumes qui se referment ou se déploient en hauteur ou à l'horizontale... tout sonne juste, tout est équilibré, comme dans l'univers.

La maison, en plus d'offrir un abri et ses fonctionnalités habituelles, crée un sentiment de bien-être intense. On s'y sent vivant, enrichi de quelque chose qui nous dépasse. Le projet est d'ordre monastique, ou japonais; d'ailleurs, les deux se rejoignent souvent. L'architecture, accomplie à la perfection, dépasse son propre langage

pour nous amener dans un autre univers, d'ordre plus spirituel et conceptuel.

Avec cette conception, Henri Cleinge se révèle un peu. Elle lui a permis de se dépasser, architecturalement parlant, mais sur l'aspect humain également: «Choisir un matériau comme le béton coulé m'a permis de cadrer mon exploration», dit l'architecte. «Je ne suis demandé ce que signifiait pour moi une maison en béton, à Montréal, dans ce quartier, sur ce site... J'ai travaillé sur la modulation du cube, le sens des matériaux, l'équilibre entre le plein et le vide. Le béton procure une très forte personnalité au projet, une présence, une masse solidement ancrée qui a du sens. Je ne crois pas que j'aurais pu obtenir le même effet avec des panneaux de béton préfabriqué.»

À l'image de certains des grands architectes du béton qui l'ont inspiré — Tadao Ando, Peter Zumthor et Valerio Ogliati —, Henri Cleinge a rejoint le clan des grands. Lui qui aime tant la discrétion et qui tente toujours de s'effacer, il parvient au contraire à briller avec le dépouillement, la géométrie simple, les matériaux bruts, l'extrême rigueur et le rapport à la nature que lui inspirent le Japon traditionnel et l'Italie.

Pas d'artifices ni de raccords dans son monde, car ce qui compte, c'est que l'architecture arrive à exprimer, dans un espace assez humble, l'infiniment grand dans lequel construction, nature et esprit ne font qu'un.

Collaboratrice du Devoir